

Récolte de bois de chauffage à des fins domestiques

IDENTITÉ DU TITULAIRE

Titulaire : _____	Exécutant : _____
Adresse : _____	Adresse : _____
Municipalité : _____	Municipalité : _____
Code postal : _____	Code postal : _____
Téléphone : _____	Téléphone : _____
Courriel : _____	Courriel : _____

La transmission du permis au titulaire sera :

par la poste par courriel en copie conforme à l'exécutant

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Je demande _____ **m³ app.** de bois de chauffage qui serviront uniquement à un usage personnel

Unité de Gestion de la Baie-des-Chaleurs (secteurs de la Baie-des-Chaleurs)

Unité de Gestion de la Gaspésie (secteurs de Gaspé et St-Anne-des-Monts)

Numéro(s) de secteur(s) de bois de chauffage désiré(s) (voir tableau en pièce jointe) :

Attention le chèque doit être fait à l'ordre du ministre des Finances

DROITS EXIGIBLES _____ \$ (voir tableau au ci-dessous)

SIGNATURE

Nom	Signature	Date

À REMPLIR PAR LE MFFP

Payé par : <input type="checkbox"/> chèque/mandat-poste	Montant :
Signature du représentant du MFFP :	Numéro de permis :

COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE

IDENTITÉ DU TITULAIRE

Vous devez remplir la partie « titulaire » en indiquant votre nom et votre adresse. Remplissez également la partie « exécutant » si ce n'est pas vous qui allez récolter le bois de chauffage.

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Indiquez le nombre de mètres cubes apparents (m³ app.) de bois que vous désirez récolter cette année, pour un maximum de 22,5 m³ apparents (environ 6 cordes de 4 pieds de hauteur, 24 pieds de longueur et 16 pouces de largeur). Référez-vous au tableau des tarifications pour la saison 2022-2023 ci-dessous pour déterminer la **quantité en m³** ainsi que le **montant du paiement**.

MFFP		2022-2023			
BOIS DE CHAUFFAGE - TARIFICATION					
Fins domestiques					
Quantité (cordes/appro)	Quantité (m ³ app.)	Prix de détail 1,65 \$	TPS 5 %	TVQ 9,975 %	Prix de vente total
1,65	6,0	9,90 \$	0,50 \$	0,99 \$	11,39 \$
2,00	7,3	12,05 \$	0,60 \$	1,20 \$	13,85 \$
3,00	10,9	17,99 \$	0,90 \$	1,79 \$	20,68 \$
4,00	14,5	23,93 \$	1,20 \$	2,39 \$	27,52 \$
5,00	18,2	30,03 \$	1,50 \$	3,00 \$	34,53 \$
6,00	21,8	35,97 \$	1,80 \$	3,59 \$	41,36 \$
6,20	22,5	37,13 \$	1,86 \$	3,70 \$	42,69 \$

Quantité en m³ app.

Coût exact pour paiement

Votre chèque ou mandat (au nom du **MINISTRE DES FINANCES**) devra être au **montant de la colonne verte**

Secteur(s) de bois de chauffage

Pour indiquer les secteurs de bois de chauffage désirés pour la saison 2022-2023, consultez le « **Tableau des secteurs de bois de chauffage** » en pièce jointe. Il est possible de choisir plus d'un secteur pour la même demande de permis. Pour être en mesure de bien évaluer la localisation des secteurs, prenez note que vous pouvez également consulter les cartes des secteurs sur le site Internet du Ministère à l'adresse suivante : <https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/services-entreprises-et-organismes/permis-d'intervention-et-autorisations/bois-chauffage-domestiques-commerciales/>

PAIEMENT

Le permis sera délivré uniquement à la suite de la réception du paiement par la poste. Il est important d'effectuer votre paiement, **au montant exact**, par chèque ou mandat poste, **à l'ordre du « *Ministre des Finances* »** et de l'envoyer à :

Demande sur le territoire de l'unité de gestion de la Baie-des-Chaleurs (UG 111)

Unité de gestion de la Baie-des-Chaleurs
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
195, boulevard Perron Est
Caplan (Québec) G0C 1H0

Demande sur le territoire de l'unité de gestion de la Gaspésie (UG 112)

Unité de gestion de la Gaspésie
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
21, rue des Lilas, local 1.10
Gaspé (Québec) G4X 2L9

Lorsque nous aurons reçu le formulaire de demande et le paiement, nous vous enverrons votre permis, avec une carte localisant le ou les secteurs choisis et les documents nécessaires à ce permis.

SIGNATURE

Unité de gestion de la Baie-des-Chaleurs

Veillez noter que les formulaires transmis par courriel à l'adresse : Bois.Chauffage.Baie-des-Chaleurs@mffp.gouv.qc.ca seront acceptés dans différents formats d'enregistrement (par exemple, en format PDF, Doc ou JPG) et ne nécessiteront pas obligatoirement de signature.

Unité de gestion de la Gaspésie

Veillez noter que les formulaires transmis par courriel à l'adresse : Bois.Chauffage.Gaspe@mffp.gouv.qc.ca seront acceptés dans différents formats d'enregistrement (par exemple, en format PDF, DOC ou JPG) et ne nécessiteront pas obligatoirement de signature.